



## SCEA Le Mas Seren

- 2 UTH dont Emmanuelle Schoch, chef d'exploitation et 1 salarié
- Localisation : Monoblet et Durfort, Gard (30)
- Exploitation viticole
- Installé depuis 2009, conversion bio et actuellement en AB



« Faire pâturer les brebis de son voisin dans la vigne, c'est un super service ! »



Photo issue du site internet de l'exploitation avec l'autorisation de Mme Schoch

Emmanuelle SCHOCH, Vigneronne

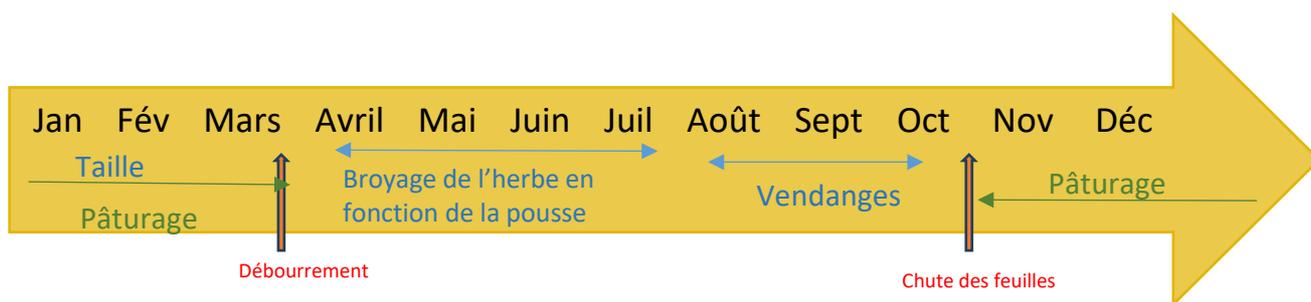
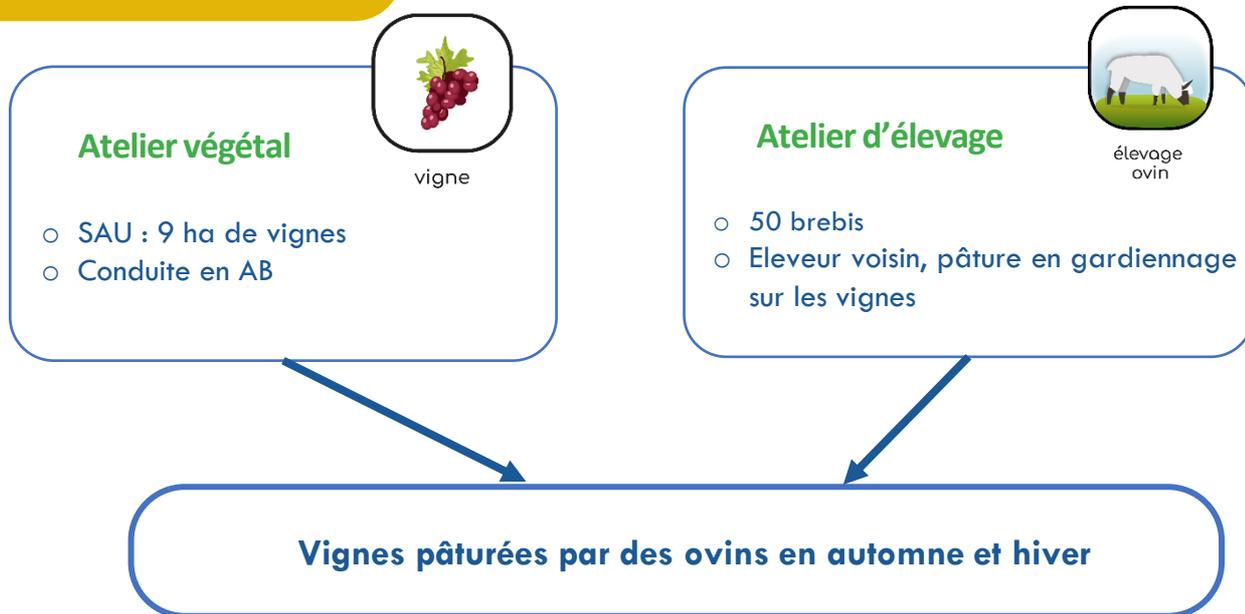
## Des motivations variées

### Motivation technique et économique

« C'est du bon sens, les brebis pâturaient déjà à côté, leur action dans les vignes évite de passer le tracteur »

### Motivation personnelle/environnementale

Volonté de développer une conduite naturelle de la vigne: la traction animale est également utilisée sur cette exploitation.



## Comment pilotez-vous cette pratique ?



### Enherbement naturel

- Il n'y a pas d'ensemencement des inter-rangs, la végétation qui y pousse est spontanée : roquette, folle avoine et autres graminées, diverses autres espèces
- Un broyage de la végétation est pratiqué durant tout le printemps au fur et à mesure de la pousse de l'herbe

### Pâturage de la chute des feuilles au débourrement

- Le berger vient faire pâturer le troupeau de 50 brebis à partir du moment où les feuilles des vignes tombent. Il repart avant le débourrement des ceps.
- Les brebis sont gardées, elles passent dans le vignoble en fin de journée, après un circuit de pâturage dans les collines autour

### Taille

- La taille de la vigne est réalisée entre janvier et mars
- Les sarments sont rassemblés en andains, un rang sur deux

### Traitements phytosanitaires hors période de pâturage

- La vigne est traitée tout le printemps contre différentes maladies, avec des produits homologués en bio

## Quels sont les intérêts et les avantages de la pratique ?



### Technique

- Gestion de l'enherbement

### Economique

- Le pâturage des brebis économise un passage de broyeur

### Social

- Confortation des relations de bon voisinage !

### Environnemental

- Moins de carburant utilisé pour la gestion du vignoble



---

## Les résultats obtenus sont-ils à la hauteur des attentes ?



### Technique

- Pas de contrainte particulière à la mise en œuvre de cette pratique dans le cas de cette exploitation : l'éleveur est sur place, il garde ses animaux ce qui évite toute dégradation à la vigne et aux murets qui supportent les terrasses ou entourent les parcelles

### Economique

- Le pâturage régulier jusqu'au débourrement des vignes permet de repousser la date du premier broyage de la végétation entre les rangs. L'agricultrice estime qu'elle économise un passage de broyeur
- Attention cependant : les brebis ne mangent pas tout ! Les ronces notamment restent après leur passage.

### Social

- L'image du produit pourrait bénéficier de cette pratique mais ce n'est pas particulièrement mis en avant comme un argument de vente par l'agricultrice

### Environnemental

- L'agricultrice a adopté depuis longtemps une conduite en agriculture biologique, la pratique du pâturage pour gérer l'enherbement vient dans le prolongement de cet engagement à préserver l'environnement

## Quelques points de vigilance



### Surveillance nécessaire

- Pour limiter les dégâts aux pieds de vigne et aux murets

### Finitions à faire

- Une partie de la végétation n'est pas consommée par les brebis et devra passer au broyeur si l'on souhaite en limiter l'expansion

## Et des conseils pour réussir !



### Travailler avec un éleveur voisin : la meilleure solution !

- Si cette opportunité est offerte c'est la façon la plus simple de mettre en place cette pratique. L'agricultrice ne souhaite pas avoir elle-même des animaux : « c'est un autre métier ! »

### Bien respecter le timing

- Afin d'éviter tout problème sur la culture, les critères d'entrée et sortie des parcelles doivent être bien respectés.
- Pas de pâturage avant la chute des feuilles (les vignes ont alors pu faire leurs réserves) ni après le débourrement (les bourgeons, très fragiles, seraient détériorés)



Rédaction : Emmanuelle GENEVET – Chambre d'Agriculture d'Occitanie – [emmanuelle.genevet@occitanie.chambagri.fr](mailto:emmanuelle.genevet@occitanie.chambagri.fr)

Contact : Mélanie GOUJON – Chambre d'Agriculture des Pays de Loire – [melanie.goujon@pl.chambagri.fr](mailto:melanie.goujon@pl.chambagri.fr)

Soutien méthodologique : Paola SALAZAR – INRAE, UMR Agronomie – [paola.salazar@inrae.fr](mailto:paola.salazar@inrae.fr)

Retrouvez tous les résultats du projet sur : [www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/...](http://www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/...)

ESPERE est un projet lauréat REFLEX 2023.

La responsabilité du Ministère en charge de l'Agriculture ne saurait être engagée.

